

Conditions de participation: Concours de tickets VIP pour la descente de la Coupe du monde à Zermatt

Données

Par la présente, je confirme que mes données personnelles, telles que mon nom et mon adresse e-mail, peuvent être transmises, enregistrées et utilisées par Electrolux SA à des fins statistiques et publicitaires, ainsi qu'enrichies par d'autres données. Les données ne seront pas transmises à des tiers. Electrolux SA s'engage à traiter les données avec soin et à les gérer en conformité avec les dispositions légales sur la protection des données. Par ailleurs, Electrolux SA exclut toute responsabilité en rapport avec l'organisation du concours et la gestion des données dans les limites autorisées par la loi.

Prix

Il y a à gagner 2x2 billets VIP pour la course des hommes du samedi (29.10.2022) et 2x2 billets pour la course du dimanche (30.10.2022). Le gain comprend l'accès à la terrasse VIP, l'accès VIP aux remontées mécaniques, le ticket de ski*, la restauration le jour de la course dans la tente VIP et une nuit (la veille du jour de la course), petit-déjeuner compris. Le voyage et le dîner doivent être organisés par les participants eux-mêmes, Electrolux ne prend aucun frais à sa charge. Electrolux n'assume aucune responsabilité pour les gagnants pendant toute la durée du séjour (p. ex. tout type d'accident, de dommages en responsabilité civile et autres) *L'aire d'arrivée n'est accessible qu'à ski ou en snowboard, il est donc nécessaire de skier ou de snowboarder pour participer.

Le prix ne peut être ni échangé ni versé en espèces. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du tirage au sort. Tout recours juridique est exclu. Le tirage au sort aura lieu du 10 au 23 octobre 2022 à huis clos. Sous réserve de modification des prix. Les gagnants seront informés par écrit. Electrolux SA se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin au concours à tout moment et sans préavis. En cas d'annulation de la course, aucun dédommagement ou prise en charge des frais ne sera effectué par Electrolux, seuls les frais d'hébergement seront pris en charge par Electrolux SA. Tous les éventuels frais et coûts liés au prix (p. ex. frais de déplacement, de transfert, etc.) sont à la charge du gagnant ou de la gagnante. Electrolux SA est libérée de toute obligation dès la remise du prix. Aucune responsabilité n'est assumée pour les vices juridiques et matériels du gain.

Participation

La date limite de participation est le 23 octobre 2022. Le tirage au sort est ouvert à toutes les personnes physiques de plus de 18 ans domiciliées en Suisse. Sont exclus de la participation les collaborateurs d'Electrolux SA, ainsi que de toutes ses sociétés mères et filiales. La participation au nom d'autrui (par procuration / représentation de tiers), y compris sous la forme de communautés ou de groupements similaires, n'est pas autorisée. Les personnes qui se procurent des avantages par des moyens illicites ou par des manipulations seront exclues de la participation. Les participants sont tenus de fournir des informations exactes sur leur personne. La participation au concours est gratuite.

Les participants se déclarent d'accord pour renoncer à toute revendication de droits de protection en rapport avec leurs inscriptions. Le concours est soumis au droit suisse, le tribunal compétent est Zurich.